



OBJET : APPROBATION DE LA MODIFICATION DES TARIFS COMMUNAUX

*Vu l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales,
Vu les délibérations du 26 mai 2020, 06 juillet 2021 et du 03 octobre 2023 portant délégations par le Conseil municipal à Monsieur le Maire conformément à l'article L.2122-22 précité,*

Considérant que les délibérations susvisées donnent délégation à M le Maire pour « 2° fixer, les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal, ces droits et tarifs pouvant, le cas échéant, faire l'objet de modulations résultant de l'utilisation de procédures dématérialisées ;

Cette délégation inclut la révision périodique des tarifs existants, la détermination des tarifs à caractère ponctuel ou temporaire, ainsi que la fixation des droits complémentaires aux tarifs existants, le Conseil municipal demeurant seul compétent pour créer de nouvelles grilles tarifaires permanentes. »

Le Maire d'Amplepuis (Rhône) :

DECIDE :

Article 1 : D'actualiser la grille tarifaire en pièce jointe.

Article 2 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lyon (184 rue Duguesclin – 69433 LYON CEDEX 3) dans un délai de 2 mois à compter de la date de notification en ce qui concerne les intéressés ou de la date de publication en ce qui concerne toute autre personne estimant avoir un intérêt à agir.

*Le Maire certifie sous sa
responsabilité le caractère
exécutoire de cet acte.*

Transmission en Préfecture

le : 10/07/24

Affichage le :

10/7/24

Fait à Amplepuis, 08/07/2024

Le Maire,
René PONTET

Pièce jointe : grille tarifaire

GRILLE TARIFAIRE COMMUNALE - Amplepuis

		tarifs applicables au
		1er/09/2024
DROITS DE PLACE SAUF FOIRES		
emplacement		
occasionnels	ml/marché	1,40 €
abonnés	ml/trimestre / 1 fois par semaine	9,30 €
branchement électrique		
hors abonnement	forfait/marché	2,70 €
abonnés	forfait/trimestre/1 fois par semaine	11,50 €
DROITS DE PLACE FOIRES		
emplacement	ml/jour	1,40 €
branchement électrique	forfait/jour	2,80 €
caution réservation		28,00 €
AUTRES DROITS DE PLACE		
branchement électrique hors marchés et foires	par jour	6,10 €
Fêtes foraines		
manèges (type autotamponnantes GR)	forfait par jour de fonctionnement	33,00 €
manèges (type enfantin PM)	forfait par jour de fonctionnement	22,00 €
loteries (machines à sous, machines à pince...)	forfait par jour de fonctionnement	11,00 €
autres stands (snack, confiseries, pêche à la ligne...)	forfait par jour de fonctionnement	11,00 €
Cirques en plein air ou spectacles (forfaits)		
< 200 places	par représentation	122,00 €
> 200 places	par représentation	244,00 €
Camion		
emplacement < ou = 8ml	forfait/installation	50,00 €
emplacement > 8ml	forfait/installation	94,00 €
OCCUPATION DOMAINE PUBLIC		
	m2/mois	1,40 €
LOCATION DE MATERIEL		
podium samia		20,00 €
caution podium samia		500,00 €

INTERVENTION DES SERVICES MUNICIPAUX		
Taux horaire		35,00 €
CIMETIERES		
Concessions (le m2)		
15 ans		73,00 €
30 ans		115,00 €
Colobarium (2 urnes maximum par case)		
15 ans		219,00 €
30 ans		382,00 €
cavurne		
15 ans		186,00 €
30 ans		371,00 €
Vacations funéraires		20,00 €
PHOTOCOPIES		
Photocopies sur papier blanc 80g uniquement	unité	
Pour les associations :		
A4 noir&blanc		
<400		gratuit
de 401 à 1 000		0,06 €
1 001 et plus		0,16 €
A3 noir&blanc		
<1 000		0,13 €
1 001 et plus		0,32 €
Tout papier spécial (couleur, photo,...) doit être fourni		
A4 couleur		0,60 €
A3 couleur		0,90 €
Pour les particuliers :		
A4 noir&blanc		0,20 €
A3 noir&blanc		0,50 €
A4 couleur		1,00 €
A3 couleur		2,00 €
MEDIATHEQUE		
multisupports (4 livres + 4 revues + 4 documents sonores + 4DVD) :		
jeunes AMPLEPUIS + schéma (0-18 ans):multisupports		gratuit
jeunes HORS AMPLEPUIS ET SCHEMA (0-18 ans): multi-supports		5,00 €
Adultes AMPLEPUIS + schéma (>18 ans): multisupports		20,00 €
Adultes HORS AMPLEPUIS ET SCHEMA (>18 ans): multisupports		25,00 €

hiver (du 1er octobre au 30 avril)		
1 jour contribuable amplepuisien + schéma Vallée du Reins		142,00 €
forfait weekend contribuable amplepuisien + schéma Vallée du Reins		284,00 €
1 jour communes limitrophes (hors schéma)		284,00 €
forfait weekend communes limitrophes (hors schéma)		570,00 €
ménage		55,00 €
caution		440,00 €
salle Déchelette		
été (du 1er mai au 30 septembre)		
1 jour contribuable amplepuisien + schéma Vallée du Reins		85,00 €
forfait weekend contribuable amplepuisien + schéma Vallée du Reins		170,00 €
1 jour communes limitrophes (hors schéma)		260,00 €
forfait weekend communes limitrophes (hors schéma)		520,00 €
1/2 journée contribuable amplepuisien + schéma vallée du reins		42,00 €
hiver (du 1er octobre au 30 avril)		
1 jour contribuable amplepuisien + schéma Vallée du Reins		133,00 €
forfait weekend contribuable amplepuisien + schéma Vallée du Reins		263,00 €
1 jour communes limitrophes (hors schéma)		326,00 €
1/2 journée contribuable amplepuisien + schéma vallée du reins		66,00 €
forfait weekend communes limitrophes (hors schéma)		658,00 €
ménage (non applicable en cas d'obsèques)		55,00 €
caution		440,00 €
salle de l'éincelle		
été (du 1er mai au 30 septembre)		
1 jour contribuable amplepuisien + schéma Vallée du Reins		185,00 €
forfait weekend contribuable amplepuisien + schéma Vallée du Reins		370,00 €
1 jour communes limitrophes (hors schéma)		455,00 €
forfait weekend communes limitrophes (hors schéma)		910,00 €
hiver (du 1er octobre au 30 avril)		
1 jour contribuable amplepuisien + schéma Vallée du Reins		242,00 €
forfait weekend contribuable amplepuisien + schéma Vallée du Reins		480,00 €
1 jour communes limitrophes (hors schéma)		490,00 €
forfait weekend communes limitrophes (hors schéma)		985,00 €
ménage		110,00 €
caution		870,00 €
hall d'entrée et sanitaires - 6h maximum - Amplepuis seulement		gratuité

location		110,00 €
ménage		55,00 €
caution		330,00 €
boulodrome		70,00 €
caution boulodrome		200,00 €
caveau de l'Hôtel de Ville		55,00 €
Halle Bernard GROSSELIN 1 jour		100,00 €
caution Halle Bernard GROSSELIN		200,00 €
GARDERIES PERISCOLAIRES matin et/ou soir		
1er enfant	par présence	1,00 €
à partir du 2ème enfant	par présence	0,50 €
forfait retard garderie du soir (si départ après 18h sans motif)		
RESTAURANT SCOLAIRE		
Repas / enfant		4,30 €
PAI avec fourniture panier repas/ repas		2,15 €
fourniture panier repas en cas d'imprevu		2,15 €
CENTRE MUNICIPAL DE SANTE		
masque		0,10 €